



Communiqué

Stade de la Tuilière

La Ville et le FC Lausanne-Sport scellent leur partenariat

Pelouse hybride, éclairage LED, offre de restauration de qualité, le futur stade de la Tuilière augmente ses standards de qualité. Après des discussions fructueuses sur l'évolution des infrastructures et leur exploitation, la Municipalité de Lausanne et le FC Lausanne-Sport, futur exploitant du stade, ont signé les contrats qui scellent leur partenariat. Une nouvelle étape importante est franchie dans le développement de cette deuxième pièce majeure du programme Métamorphose, après le centre sportif de la Tuilière.

Dès le début du projet de stade à la Tuilière, la Ville a souhaité associer le FC Lausanne-Sport, club résidant de cette future infrastructure. Ce partenariat alliant collectivité publique et société privée a porté sur la conception du stade, mais aussi sur son exploitation. Celle-ci fait l'objet d'un mandat de gestion, d'une durée de 15 ans, octroyé par la Ville au FC Lausanne-Sport. Ce modèle unique en Suisse permettra au club d'exploiter au mieux l'ensemble de l'infrastructure (restaurants, accueil des spectateurs, salles de conférence, entretien, etc.) et de la faire vivre tout au long de l'année, notamment par l'organisation d'événements ou de concerts.

A fin 2017, les nouveaux propriétaires du FC Lausanne-Sport ont approché la Ville de Lausanne pour formuler des demandes d'adaptations et de modifications portant sur le projet en cours de construction. Améliorant les standards de qualité et le confort des futurs usagers, elles concrétisent l'ambition que la nouvelle équipe dirigeante souhaite amener à cette infrastructure.

Pose d'une pelouse hybride. Prévues en synthétique, la surface de jeux sera équipée d'une pelouse hybride qui allie l'avantage d'une surface naturelle avec la résistance des terrains synthétiques. Cependant, plus exigeante, elle nécessite un entretien identique au gazon naturel et ne peut être utilisée de manière aussi soutenue qu'un gazon entièrement synthétique. Pour les entraînements et la formation, le FC Lausanne-Sport se dotera d'un centre *ad hoc* à l'extérieur du site de la Tuilière.

Ecrans géants. Afin d'offrir une expérience et un confort accru aux spectateurs, le nombre d'écrans géants sera doublé pour passer à quatre. D'une qualité supérieure, ils participent à une politique globale de création d'ambiance avant, pendant et après les rencontres. Le stade sera le premier en Suisse, et l'un des rares en Europe, à bénéficier d'un tel équipement.



Un éclairage moins gourmand. L'éclairage du stade sera équipé de la technologie LED qui diminuera le halo lumineux au-dessus du stade ainsi que le coût énergétique de cette installation.

Une offre de restauration de qualité. Afin d'augmenter la qualité en matière de restauration et d'accueil du public, les surfaces prévues pour la restauration et ses équipements seront augmentées, notamment par la création d'un volume de stockage au sous-sol. Avec cette ouverture du stade à l'accueil du public toute l'année, avec la possibilité d'organiser des séminaires, des conférences ou des congrès, le FC Lausanne-Sport marque sa volonté de faire de cette infrastructure un point d'attraction majeur au nord de la ville.

Le coût engendré par ces modifications est assumé par le FC Lausanne-Sport. Elles n'auront pas d'incidences sur le budget adopté par le Conseil communal.

La Ville et le FC Lausanne-Sport se réjouissent de l'aboutissement favorable de ces discussions et tiennent à relever l'esprit constructif dans lequel elles se sont déroulées. Les modifications apportées présentent de réelles plus-values et améliorent incontestablement le projet au bénéfice non seulement du club résidant, mais également du public qui assistera aux matchs et aux autres manifestations organisées dans cette enceinte. Par ailleurs, le choix d'un modèle innovant de mandat gestion par le club résidant permettra une exploitation optimale de cette infrastructure.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Oscar Tosato, directeur des sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 00**

Lausanne, le 18 juin 2018